Loi El Khomri, à nous de jouer...!

Depuis plus de deux mois, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires, ainsi que les organisations de jeunesse, sont en conflit ouvert avec le gouvernement pour le retrait de loi Travail (sensée refonder de fond en comble le code du travail en France).

Malgré la volonté de passer en force par le 49-3, malgré les tentatives de division, la mobilisation de plusieurs secteurs d'activité ne fait qu'augmenter. Transporteurs, cheminots, personnels des raffineries, ports et docks utilisent le droit constitutionnel de la grève pour faire entendre la voix des 74 % de français opposés à la casse du code du travail.

Salariés du privé ou du public, nous sommes tous concernés par l'affaiblissement des droits et garanties prévus par le code du travail, véritable socle social républicain.

Douaniers, notre statut est directement concerné et menacé parce qu'une grande partie des articles du projet de loi sont relatifs au temps de travail, aux astreintes et aux garanties minimales
Le dernier rapport commandé par Valls sur les 35 heures dans la fonction publique ne laisse que peu de place à l'optimisme.

La fin de la hiérarchie des normes remplacée par des accords dans toutes les entreprises ne va qu'accentuer l'inégalité des droits des salariés suivant la taille et le rapport de force syndicale dans les entreprises. Demain, les trois versants de la fonction publique seront confrontés au moins- disant en ce qui concerne le statut des agents publics. La nouvelle réforme territoriale, la mise en place du PPCR, n'ont pour but que de faire baisser les droits et garanties des agents quels que soient leur administration.

Voilà ce qu'est l'avenir de la fonction publique avec la loi "El Khomri" : c'est le début du dépeçage du statut. Pas besoin d'attaque frontale, il suffira de le saborder, direction par direction, morceau par morceau. Cette loi ouvre la porte à une fonction publique de contrats et à tous ses corollaires : licenciement, précarité, individualisation de la performance et de la rémunération, détérioration du service public...

Nous sommes fonctionnaires et nos enfants, nos amis, sont voués à la précarité à vie avec ce projet de loi. La fonction publique deviendra un lieu de précarité dont ils seront les premières victimes !

Nous avons toutes les raisons d'être dans la mobilisation et les actions décidées par les organisations syndicales pour le retrait de ce projet de loi. **Le SNAD CGT appelle tous les agents à rejoindre par toutes formes d'actions les secteurs en lutte pour le retrait de cette loi. Nous les appelons aussi à s'exprimer via la votation citoyenne organisée dans les services. Une grande manifestation nationale aura lieu à Paris le 14 juin, rapprochez-vous des militants syndicaux de votre secteur pour en savoir plus.**

Douaniers, nous sommes salariés du public, ne restons pas en retrait de ce mouvement. Nos revendications contre le PSD, véritable destruction programmée de notre métier, ne sont pas antinomiques avec le retrait de cette loi. Nos missions, nos emplois et notre statut, valent mieux que ça ! Nous avons la nécessité de gagner pour donner un nouvel espoir au monde du travail. Victoire aujourd'hui = rapport de force de demain !

Le 14 juin tous en grève et dans les manifestations

Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD) CGT
263 rue de Paris - case 452 93514 MONTREUIL cedex
Tel : 01 55 82 88 68 - Email : douanes@cgt.fr